

# Rapport annuel 2010



# Des nouveaux bureaux pour le site de Brigue

Pendant plus de 20 ans, la section du Haut-Valais de la Fondation Emera a loué des bureaux pour son site de Brigue dans le Centre Saltina. Etant donné que le contrat de bail arrivait à échéance en juillet 2010, la directrice, Mme Emmy Fux-Summermatter, a profité de l'occasion pour rechercher de nouveaux locaux plus adaptés. Au même moment, la société Matterhorn-Gotthard-Bahn (MGB) construisait un nouveau bâtiment pour y installer son siège et souhaitait vendre ses anciens bureaux à la Sandmattenstrasse 11 à Brigue. Ce fut une opportunité intéressante pour la Fondation Emera.

Lors des premières visites déjà, nous avons pu constater que l'offre de la MGB représentait la solution idéale pour notre institution. Géographiquement, les locaux sont très bien situés, près de la gare, avec des places de parc publiques à proximité. Côté nord, le bâtiment donne sur la Überlandstrasse, une rue animée dans laquelle circulent beaucoup de piétons et de voitures. Comparé à l'ancien emplacement, ce nouveau lieu renforce la visibilité de la Fondation Emera en sa qualité de prestataire de services en faveur des personnes en situation de handicap.

Convaincu de l'intérêt de pouvoir disposer de ces locaux, le Conseil de Fondation Emera a décidé d'acquérir deux étages de l'immeuble situé à la Sandmattenstrasse 11 à Brigue. Avant de pouvoir prendre possession des lieux, quelques transformations ont été nécessaires. Avec M. Christof Wyer, nous avons trouvé un architecte compétent et engagé qui a planifié les travaux et accompagné leur exécution, tout en nous apportant son conseil professionnel pour l'aménagement et la décoration des bureaux.

Le 18 avril 2010, la Fondation Emera a enfin pu s'installer dans ses nouveaux locaux. Désormais, nous disposons de bureaux répartis sur deux étages, répondant aux besoins de l'institution et au nouveau mandat reçu par le canton. Au rez-de-chaussée se trouvent les Services Centraux (comptabilité, réception, administration, informatique) et la direction des services stationnaires (Service Hébergement et Service Socio-Professionnel), tandis que le Service Social Handicap (SSH) s'est installé au premier étage.

La nouvelle stratégie de la politique valaisanne en faveur des personnes handicapées demandait à ce que les services stationnaires et ambulatoires soient clairement séparés au sein de la Fondation Emera. Pour cette raison, le SSH a été réorganisé pour pouvoir fonctionner de manière autonome. Avec nos nouveaux locaux, nous avons réalisé également une séparation géographique, ce qui répond pleinement aux attentes exprimées par le canton.





L'augmentation constante des demandes de prise en charge en faveur des personnes en situation de handicap nécessite également un renforcement des ressources en personnel et en locaux. Grâce aux possibilités d'extension de notre site, nous pourrons faire face aux besoins futurs grandissants.

Cela va faire bientôt un an que nous avons déménagé dans ces nouveaux locaux.

Les collaboratrices et les collaborateurs se plaisent beaucoup dans ce nouvel environnement et apprécient de pouvoir disposer de bureaux spacieux, lumineux, tranquilles et soignés. Tous nos client-e-s sont également très satisfaits des nouvelles conditions d'accueil et des espaces de qualité qui leur sont mis à disposition.

La nouvelle organisation des bureaux du Haut-Valais ainsi que leur aménagement sont véritablement une grande réussite. Une même transformation est d'ailleurs prévue pour les bureaux de Sion. La réalisation effectuée dans le Haut-Valais servira certainement de modèle pour un projet similaire concernant l'antenne SSH de Sion et les autres Services Centraux du Valais romand.



## Jean-Noël Rey

#### Le mot du Président

Selon ses statuts, la Fondation Emera a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap en veillant à favoriser leur autonomie et leur participation à la vie sociale. Elle offre des prestations adaptées aux besoins des personnes concernées au moyen de son Service Social Handicap, de son Service Hébergement, et de son Service Socio-Professionnel. Elle participe également à la défense des intérêts des personnes en situation de handicap en étroite collaboration avec celles-ci, les associations d'entraide et les institutions publiques et privées.

L'année 2010 a été marquée par des changements organisationnels importants. L'approbation du **plan stratégique valaisan** par le Conseil fédéral signifie l'aboutissement d'une nouvelle politique en faveur des personnes en situation de handicap dans notre canton. La Fondation Emera, par son **Service Social Handicap (SSH)**, est au cœur de cette nouvelle organisation. En effet, le SSH est désormais mandaté par le Service de l'action sociale de l'Etat du Valais pour réaliser les évaluations et le suivi pour tout accompagnement en institution spécialisée. En tant que service de soutien aux personnes handicapées, le SSH fonctionne comme interface entre les institutions et le tout récent « Centre d'indication et de suivi » de l'Etat, décideur final en matière de placement.

Afin d'assumer ce nouveau mandat, il a été nécessaire de revoir l'organisation de la Fondation Emera. Le SSH est devenu depuis le 1er mai 2010 une entité autonome, regroupant les antennes du Valais romand et celle du Haut-Valais. Sous la direction de Romaine Schnyder, le SSH a désormais un fonctionnement propre et des activités clairement séparées des autres services de la Fondation Emera.

La construction de la nouvelle politique valaisanne en faveur des personnes en situation de handicap n'en est encore qu'à ses débuts. De nombreux ajustements sont encore nécessaires. Le SSH est fortement sollicité par ce contexte en mutation. Nous nous engageons, **en partenariat avec l'Etat du Valais**, à relever ce défi et à mettre en œuvre un système qui soit au service des personnes handicapées.



L'autonomisation du SSH au sein de la Fondation Emera nous a également obligés à repenser l'ensemble de notre organisation. Identité forte au niveau cantonal, harmonisation des structures, meilleure coordination entre les deux régions linguistiques, création des Services Centraux en sont les exemples les plus manifestes. Cette volonté d'assurer une meilleure cohérence au sein de notre institution s'est particulièrement illustrée lors de la journée de la Fondation Emera du 10 septembre 2010. Cette manifestation, destinée au personnel, a permis de favoriser les échanges entres les régions et les différents sites de la Fondation.

Une nouvelle dynamique est désormais en marche dans le Valais romand entre les institutions spécialisées dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques. Le développement d'actions communes et concertées entre les présidents et les directeurs de la **Fondation Emera**, de la **Fondation Domus** (ex-Miolaine/Chalet) et du **CAAD** me réjouit particulièrement.

Différents projets sont actuellement en cours, comme l'extension du Home la Tour à Sion et l'ouverture d'un nouvel atelier à Monthey. En plus du développement de nos places d'accueil dans nos structures d'hébergement et dans nos ateliers, nous continuons à adapter et améliorer notre offre de prestations, afin qu'elle réponde de manière optimale aux besoins de nos client-e-s. Nous souhaitons également poursuivre l'optimisation de notre organisation, et améliorer notre visibilité et notre positionnement auprès de nos différents partenaires.

Ces objectifs ne peuvent être poursuivis sans l'importante contribution de celles et ceux qui font la Fondation Emera. Je tiens à remercier tout d'abord les membres du Conseil de Fondation, et tout particulièrement **Renato Bilgischer**, vice-président, et **Danielle Henriot**, membre, qui ont été respectivement durant 12 et 13 ans actifs au sein de notre conseil. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoints récemment, à savoir **Jean-Marc Zufferey** de Chalais et **Odilo Guntern** de Brigue.

Un merci tout particulier au directeur et aux directrices des différents services d'Emera, ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent au quotidien à la réalisation de notre mission. Un grand merci également à nos différents partenaires institutionnels, en particulier au Service de l'action sociale de l'Etat du Valais, ainsi qu'à nos généreux donateurs, pour leur collaboration et leur soutien.

Ma gratitude va finalement aux résidant-e-s de nos structures d'hébergement, aux participant-e-s de nos différents ateliers, et à nos client-e-s du Service Social Handicap, pour la confiance qu'ils accordent à notre institution.

Je vous souhaite une excellente lecture de notre 72e rapport d'activités.

Jean-Noël Rey

J. N. Dey

Président

### **Haut-Valais**

#### Direction

Service Hébergement Service Socio-Professionnel Services Centraux

Dans le Haut-Valais, l'année 2010 s'est déroulée sur le thème de la « **Résilience** ». Par « Résilience », on entend la capacité de l'être humain à surmonter des crises et à gagner en autonomie chaque fois qu'une situation difficile a été vécue. Ce sujet a fait l'objet de la formation continue institutionnelle des collaborateur-trice-s, le 25 mars 2010. Sous la direction du Professeur D<sup>r</sup> Bruno Hildenbrand, nous nous sommes confrontés de manière intensive au thème « Gestion de crises et action professionnelle ». Lors de cette journée, nous avons reçu de nombreux conseils et suggestions utiles et transposables dans notre travail quotidien.

Un des projets qui nous a considérablement occupé en 2010 a été le déména-

gement des nos bureaux à la Sandmattenstrasse 11 à Brigue. Grâce à une bonne planification et à la perspicacité du Conseil de Fondation, la Fondation Emera a pu acquérir de magnifiques locaux très bien situés, nous permettant de séparer physiquement le Service Social Handicap des autres services d'Emera. Après une période intense de travaux de transformation et d'adaptation des locaux, nous avons déménagé nos bureaux durant la semaine du 19 au 23 avril 2010. Le lundi 26 avril 2010, les collaborateur-trice-s du secrétariat et les assistant-e-s sociaux-ales du Service Social Handicap (SSH) ont à nouveau été en mesure d'accueillir et de conseiller nos client-e-s dans les nouveaux bureaux. Nous sommes très heureux de pouvoir disposer de ces nouveaux locaux idéalement situés. L'ensemble du personnel tient à remercier chaleureusement le Conseil de Fondation pour avoir approuvé et soutenu ce projet.

Une fois installés dans nos nouveaux murs, nous avons organisé une **journée « Portes ouvertes »** afin de permettre au public intéressé de se faire une idée de nos activités. De nombreuses personnes ont répondu favorablement à notre invitation et sont venues visiter nos locaux le 18 juin 2010. Les médias se sont également montrés très intéressés par cette manifestation.



Début mars 2010, nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à Romaine Schnyder, nouvelle directrice du SSH. Après de nombreuses années de collaboration étroite sous une même direction, il n'a pas été facile pour nous de laisser partir l'équipe des assistant-e-s sociaux-ales ainsi qu'une partie du team administratif. Malgré le fait que tous les services se trouvent toujours sous la même entité Fondation Emera, nous avons vécu l'autonomisation du SSH comme un événement marquant car des deux côtés, nous avons dû reconstruire nos équipes.

Cette année, le Haut-Valais a organisé la **Journée mondiale de la Santé mentale** sur le thème « La santé mentale nous concerne tous ». Dans le cadre de leur formation, un groupe d'étudiant-e-s de la HES-SO a planifié et réalisé ce projet, sous la responsabilité d'Emera. Près de 500 personnes se sont rendues au centre paroissial de Brigue afin de visiter l'exposition. Une grande réussite pour cette jeune équipe hyper motivée. Un grand merci donc aux quatre étudiant-e-s. L'ensemble de la manifestation a connu un grand succès permettant à Emera d'ancrer encore sa notoriété au sein de la population haut-valaisanne.

En 2010, le Haut-Valais a eu le grand honneur d'organiser la **première journée** cantonale de la Fondation Emera. D'après les échos de participant-e-s, cette manifestation leur a beaucoup plu et nous espérons qu'ils-elles en garderont un excellent souvenir.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier très chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs pour leur engagement professionnel et motivé durant toute l'année. Je remercie les membres du Conseil de Fondation pour la confiance témoignée. Merci également à mes deux collègues de l'équipe de direction pour leur bonne collaboration. Ma gratitude va également aux donateurs de la Fondation. Grâce à leur soutien financier, nous sommes en mesure de réaliser des projets en faveur des personnes en situation de handicap. Qu'ils en soient remerciés!

**Emmy Fux-Summermatter** 

Directrice



### Valais romand

#### Direction

Service Hébergement Service Socio-Professionnel Services Centraux

Le projet d'extension du Home la Tour à Sion s'est concrétisé en 2010 par la signature d'un contrat de location d'une durée de 30 ans entre la Fondation Emera et la Bourgeoisie de Sion. Ce contrat prévoit la transformation de l'aile sud du bâtiment, et la mise à disposition de 16 places d'hébergement supplémentaires, soit au total 32 places pour l'ensemble du Home. La mise à disposition des nouveaux locaux est prévue dans le courant de l'année 2012. C'est avec une très grande satisfaction que nous voyons ce projet de longue date aboutir. **L'agrandissement du Home la Tour** permettra d'offrir de nouvelles places d'excellente qualité à nos futurs résidant-e-s et de répondre aux besoins de prise en charge spécifique exprimés par nos différents partenaires.

Le 29 avril 2010, une **journée sportive inter-institutionnelle** a été organisée pour les résidant-e-s de la Fondation Emera, du CAAD et de la Fondation Domus (ex-Miolaine/Chalet). Cette rencontre a connu un beau succès, et a démontré de manière concrète le bon esprit de collaboration qui règne actuellement entre les trois institutions du domaine du handicap psychique dans le Valais romand.

Une collaboration avec la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT) a été initiée, pour les différents foyers et home d'Emera. Un référent LVT par structure a été désigné et intervient auprès des équipes éducatives en fonction des situations d'addiction rencontrées.

Un **nouveau modèle de rétribution** des participant-e-s aux ateliers d'intégration professionnelle a été introduit dans tous les sites en 2010, suite à l'expérience-pilote menée au restaurant scolaire du cycle d'orientation de Martigny. Ce nouveau système prévoit une part de salaire variable, liée aux aptitudes et connaissances professionnelles, ainsi qu'aux aptitudes sociales observées au poste de travail. Ce mode de rétribution permet de mieux valoriser le travail effectué au sein des ateliers de production et donne actuellement entière satisfaction.



Depuis le 18 octobre 2010, **l'atelier ergothérapie de Martigny** a élu domicile dans de nouveaux locaux situés à l'Avenue de la Gare 56. Nous avons saisi l'opportunité de louer de nouvelles surfaces et de les aménager selon les besoins de l'atelier. L'atelier ergothérapie dispose maintenant d'espaces plus confortables, permettant d'accueillir deux groupes de participant-e-s en même temps. Ce déménagement a permis d'attribuer des surfaces distinctes au **copy-service** et à **l'atelier cannage**, tous deux demeurés à la rue du Léman 6. Ces différents ateliers vont progressivement intégrer des participant-e-s supplémentaires.

Nous avons invité tous les **représentants légaux** des personnes accompagnées par les Services Hébergement et Socio-Professionnel d'Emera à une séance d'information le 16 octobre 2010. Cette invitation a été l'occasion de faire visiter nos différentes structures et de mieux faire connaître la Fondation Emera auprès de ces partenaires importants.

Le thème de la violence a été abordé dans le cadre d'une session de deux jours animée par Pascal Martin, psychologue clinicien et psychanalyste. Le but de cette formation proposée aux collaborateur-trice-s du Valais romand était de mieux cerner les manifestations violentes qu'ils observent ou subissent dans le cadre de leur activité professionnelle, et de trouver des ressources personnelles et institutionnelles susceptibles de rendre ces violences plus prévisibles et mieux gérables. 61 personnes ont pu apprécier la qualité et la pertinence des interventions de Pascal Martin, fournissant matière à réflexion pour l'exercice de nos activités quotidiennes et professionnelles.

Nous avons eu l'occasion de faire connaître la Fondation Emera lors de plusieurs manifestations ou événements en 2010 : deux émissions « Antidote » sur le handicap psychique réalisée par Canal 9, une présentation de la Fondation Emera par Radio Chablais, la participation à la journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre à Martigny, et la vente-expo de Noël des produits de l'atelier art-déco à Sion.

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette année 2010 : les collaboratrices et les collaborateurs pour leur engagement sans faille, les membres du Conseil de Fondation pour leur soutien, mes collègues de direction pour leur confiance et tous nos partenaires sans qui notre mission ne pourrait être menée à bien.

Olivier Bayard

O. Bayard

Directeur



## **Service Social Handicap (SSH)**

#### Direction

Pour le SSH, l'année 2010 a été caractérisée par de nombreux changements et la préparation d'importantes transformations à venir. Les étapes essentielles de ces modifications sont la cantonalisation du SSH, les préparatifs en vue de la réorganisation du SSH dès l'été 2011, la négociation de notre contrat de prestations pour les quatre prochaines années avec l'organisation faitière Pro Infirmis, ainsi qu'un travail intense de mise en œuvre du nouveau mandat du canton.

#### Nouveau mandat du canton

Depuis le 1er janvier 2011, le SSH est l'interlocuteur de référence pour toute personne adulte en situation de handicap domiciliée en Valais et qui souhaite être accompagnée par une institution spécialisée en hébergement ou en occupation. Les tâches relatives à ce mandat comprennent entre autres l'élaboration d'un **projet d'hébergement ou d'occupation** réalisé avec la personne concernée.

- D'entente avec la personne handicapée, nous analysons dans un premier temps la situation et évaluons les besoins et les possibilités existants. Pour pouvoir disposer d'une vue la plus complète possible de la situation, nous collaborons avec le réseau psychosocial de la personne concernée.
- Dans un deuxième temps, il s'agit de trouver une institution adaptée qui pourra accompagner la personne en situation de handicap. La tâche du SSH consiste à informer la personne sur les différentes institutions, créer un contact entre la personne et l'institution, organiser des visites, assurer le financement et, finalement, évaluer avec la personne handicapée et l'institution, si les deux parties peuvent envisager une entrée en matière. Prioritairement, nous essayons de trouver une institution dans le canton du Valais. Vu le taux d'occupation très élevé des institutions valaisannes, le SSH doit parfois élargir ses recherches sur toute la Suisse.



- Dès qu'une solution adaptée a été trouvée, le SSH soumet la proposition à une commission d'experts, à savoir le Centre d'indication et de suivi (CI). Ce centre est composé d'un représentant du Service de l'action sociale, d'un représentant des institutions spécialisées valaisannes et d'un représentant des services psychiatriques. Cette commission donne son préavis concernant la solution proposée par le SSH. Puis, le Service de l'action sociale prend une décision formelle.
- Le SSH visite ensuite régulièrement la personne accompagnée en institution et réévalue avec elle ainsi qu'avec les personnes de référence si les mesures décidées sont maintenues ou si une adaptation du projet s'avère nécessaire.

Durant l'année 2010, nous avons préparé **l'introduction de ce nouveau mandat** au sein du SSH. A côté de notre activité principale de conseil et d'aide aux personnes handicapées dans toutes les situations de la vie, cette nouvelle tâche représente pour le SSH un défi supplémentaire qui pose de nouvelles exigences aux collaboratrices et collaborateurs. Ce nouveau mandat a également nécessité le **renforcement de la collaboration** avec nos partenaires externes. Ainsi, une collaboration intense s'est mise en place en 2010 avec le Service de l'action sociale, les institutions spécialisées et d'autres services et organisations actifs dans le domaine du handicap. Par ailleurs, nous avons introduit **le nouveau programme informatique Valogis**, permettant de partager certaines informations directement avec nos partenaires.

Nous avons posé des jalons importants en vue de la mise en œuvre de cette nouvelle mission. Le partenariat mis en place tant avec l'Etat du Valais qu'avec l'ensemble des institutions se présente sous les meilleurs auspices. Cependant, certaines difficultés existent encore et nous devrons nous y atteler dans les mois et les années à venir.





#### Changements internes au SSH

Le nouveau mandat du canton a également entraîné une séparation claire des services ambulatoires (SSH) et stationnaires (Hébergement/Occupation) au sein de la Fondation Emera. Le SSH dispose désormais d'une **direction autonome**. Il réunit environ 30 collaborateur-trice-s dans les cinq antennes régionales de Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey. Une journée de travail cantonale en juin 2010 et différents groupes de travail cantonaux ont permis aux collaborateur-trice-s des cinq antennes régionales de se rencontrer et d'échanger, malgré certaines difficultés linguistiques et des références conceptuelles parfois différentes.

Un autre changement se prépare depuis août 2010 et sera mis en œuvre en été 2011, à savoir la nouvelle structure organisationnelle. Le SSH sera composé dorénavant de trois régions: Haut-Valais/Valais Central/Bas-Valais. Chacune des trois régions sera gérée par un-e responsable régional-e. Par ailleurs, M. **Dominique Dumont**, responsable jusqu'ici pour le Valais romand, prendra sa retraite bien méritée en été 2011, après 36 ans d'activité et d'engagement professionnel en faveur des personnes en situation de handicap au sein de la Fondation Emera. Nous le remercions très chaleureusement pour tout le travail accompli durant toutes ces années.

#### Contrat de prestations avec Pro Infirmis

Au niveau national, le SSH est partenaire de l'organisation Pro Infirmis qu'il représente en Valais. D'où la mission principale du SSH, à savoir offrir des prestations de conseil et d'aide aux personnes en situation de handicap – enfants et adultes jusqu'à l'âge AVS – et à leur entourage, quelle que soit l'atteinte à la santé: physique, mentale, psychique. Durant l'année 2010, le SSH a négocié un **nouveau contrat de prestations** avec Pro Infirmis, valable pour les années **2011 à 2014**.

#### Remerciements

Dans une période marquée par les changements, il est important de pouvoir compter sur du personnel prêt à y faire face et à relever de nouveaux défis. C'est pour cette raison que je tiens à remercier chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs pour leur engagement et l'important travail accompli durant l'année 2010. Je me réjouis de poursuivre cette collaboration en 2011.

Je remercie tout particulièrement les membres du Conseil de Fondation pour leur soutien et la confiance témoignée. Un grand merci également à mes deux collègues de la direction, pour l'accueil chaleureux et leur aide lors de mon entrée en fonction. Le SSH collabore étroitement avec un important réseau d'institutions, d'organisations et de services cantonaux et nationaux. Que tous nos partenaires soient remerciés pour cette excellente collaboration. Je tiens à remercier finalement tous les donateurs qui, grâce à leur soutien financier, nous permettent d'apporter des aides directes aux personnes en situation de handicap.

Romaine Schnyder

P. Sdruydes

Directrice

# Activités et prestations

#### Service Social Handicap (SSH)

Le Service Social Handicap (SSH) offre des prestations de conseil et d'aide aux personnes en situation de handicap – enfants et adultes – et à leur entourage, quel que soit le type de handicap ou d'atteinte à la santé. La mission du SSH est d'accompagner, de manière ponctuelle ou pour une durée indéterminée, les personnes handicapées afin qu'elles puissent, dans toute la mesure du possible, réaliser leur projet de vie. Par son action, le SSH aide les personnes concernées à améliorer leur qualité de vie et favorise leur autonomie et leur participation sociale.

Organisé en cinq antennes régionales (Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Brigue), le SSH offre les prestations suivantes:

- Conseil social: le conseil social comprend une large palette d'activités, telles que l'information, l'orientation, la consultation spécialisée, la coordination de réseau, l'aide à la gestion, ou l'aide financière.
- Service d'évaluation et de suivi: le SSH représente les intérêts de la personne en situation de handicap et réalise toutes les évaluations en vue d'un accompagnement par des institutions spécialisées (aide à domicile, hébergement, activités socio-professionnelles).

2'120 personnes ont bénéficié de prestations et 686 nouveaux bénéficiaires ont été enregistrés durant l'année 2010. Plus de 26'000 heures de conseil social ont été réalisées par les assistantes sociales et les assistants sociaux dans les différentes antennes régionales du Valais. Près de 400 personnes ont pu bénéficier de prestations financières directes.

	H-VS 2009	B-VS 2009	Total 2009	H-VS 2010	VS-C 2010	B-VS 2010	Total 2010
Nombre de personnes ayant bénéficié de							
prestations durant l'année	662	1411	2073	671	786	663	2120
Nombre de nouveaux bénéficiaires en cours d'année	196	486	682	169	253	264	686
Répartition des bénéficiaires selon les d'atteinte à la santé ou à l'intégrité	types						
• Physique	373	462	835	364	279	239	882
Mental	62	188	250	74	89	86	249
Psychique	210	711	921	216	392	318	926
Sensoriel	17	50	67	17	26	20	63
Nombre d'heures de conseil							
social réalisées	8791	16346	25137	8478	8854	9312	26644

#### Service Hébergement (SH)

Le Service Hébergement (SH) accueille des personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il offre un accompagnement en lieu de vie institutionnel ou privé, visant la réalisation des habitudes de vie et la participation sociale. L'accompagnement socio-éducatif est réalisé par des collaboratrices et des collaborateurs spécialisés en éducation sociale, pédagogie curative ou en soins infirmiers en psychiatrie.

Le SH offre à ses résidant-e-s des structures d'accueil au cœur des cités valaisannes, en milieu urbain. Il comprend un home à Sion, ainsi que 10 foyers et 6 appartements protégés, situés à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey.

Un soutien socio-éducatif au domicile privé est proposé aux personnes désireuses de vivre dans leur propre appartement, de manière autonome. Ce soutien est réalisé sous forme de visites régulières à domicile.

La Fondation Emera offre 91 places d'hébergement. 32'445 journées d'occupation ont été réalisées durant l'année 2010. Le taux d'occupation a été très élevé dans toutes les structures d'accueil et dans toutes les régions.

	H-VS 2009	B-VS 2009	Total 2009	H-VS 2010	B-VS 2010	Total 2010
Personnes hébergées durant l'année	31	70	101	34	71	105
Nombre de personnes admises durant l'année	10	15	25	8	12	20
Nombre de places d'hébergement au 31.12.	29	62	91	29	62	91
Taux d'occupation effectif en %	96.8	91.3	95.2	97.5	97.7	97.6
Nombre de journées civiles d'occupation	9548	20669	30217	10328	22117	32445
Soutien à domicile						
Nombre de personnes suivies	_	19	19	_	18	18



#### Service

Socio-Professionnel (SSP) Le Service Socio-Professionnel (SSP) organise des activités en faveur de personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il favorise l'exercice de rôles sociaux reconnus au sein de la communauté en offrant du travail ou des occupations adaptées aux besoins de chaque participant-e. L'accompagnement proposé vise à maintenir ou à développer les capacités d'autonomie, et permet l'acquisition ou la réactivation de compétences intellectuelles, manuelles et relation-

> Le SSP est composé de professionnels spécialisés tels que maître-sse-s socioprofessionnel-le-s, ergothérapeutes, intervenant-e-s en développement personnel, etc.

#### Ateliers d'intégration professionnelle / Ateliers de développement personnel

Les ateliers fournissent des possibilités de travail ou d'activité dans des domaines variés tels que: ergothérapie, expression artistique, artisanat, conditionnement, économat, conciergerie, cuisine, blanchisserie, copy-service, bois de feu, menuiserie, mécanique, cannage, produits d'apiculture etc. Les ateliers sont situés à Brigue, Sion et Martigny.

La Fondation Emera offre 58 places en ateliers, qui ont été fréquentées par 186 participant-e-s durant l'année 2010.

	H-VS 2009	B-VS 2009	Total 2009	H-VS 2010	B-VS 2010	Total 2010
Nombre de personnes ayant fréquenté les ateliers	29	134	163	33	153	186
Nombre de personnes admises durant l'année	8	25	33	9	32	41
Nombre de places d'atelier au 31.12.	14	40	54	15	43	58
Nombre d'heures travaillées	21618	60882	82500	22650	64365	87015



#### **Animation et Cours**

Un cours d'art-thérapie et un cours de danse-thérapie sont organisés par le SSP du Valais romand. Des activités sportives ainsi que des camps de vacances sont organisés par le SSP du Haut-Valais.

	H-VS	B-VS	Total	H-VS	B-VS	Total
	2009	2009	2009	2010	2010	2010
Nombre de personnes ayant fréquenté les activités d'animation ou de cours	57	21	78	64	33	97

#### Centre de jour

Le centre de jour Tourelle à Sion offre un lieu d'accueil, de socialisation et d'animation. Il peut aussi préparer ou au contraire succéder à une période d'activité au sein d'autres ateliers du SSP.

	H-VS 2009	B-VS 2009	Total 2009	H-VS 2010	B-VS 2010	Total 2010
Nombre de journées réalisées		469	469		562	562
Nombre de participant-e-s		10	10		12	12



## Personnel de la Fondation

#### Les collaboratrices Les collaborateurs

La Fondation Emera est organisée en structure cantonale, composée des services suivants:

- Service Social Handicap (SSH)
- Service Hébergement (SH)
- Service Socio-Professionnel (SSP)
- Services Centraux et secrétariat général (SC)

Plus de 150 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du canton du Valais contribuent avec engagement, enthousiasme et compétence à la réalisation de la mission de la Fondation Emera.

Année 2010	Service Soc	ial Handica	ар		Service He	ébergemer	nt	
	B-VS	VS-C	H-VS	Total SSH	B-VS	H-VS	Total SH	
Nombre de postes à l'organigramme	5.8	6.6	7	19.4	36.7	16.8	53.5	
Nombre de personnes ayant occupé ces postes en 2010	11	12	10	33	54	22	76	
Nombre de stagiaires, apprenti-e-s	3	2	0	5	6	9	15	

	Service Socio-Profes	Service Socio-Professionel		Service Centraux			
	B-VS	H-VS	Total SSP	B-VS	H-VS	Total SC	TOTAL Emera
Nombre de postes à l'organigramme	16	5	21	5.8	2	7.8	101.7
Nombre de personnes ayant occupé ces postes en 2010	30	9	39	11	3	14	162
Nombre de stagiaires, apprenti-e-s	4	4	8	4	5	9	37

fiduciaire sa

Figura re-consers Expert-réviseur agréis ASB Comprabilités Expertises. Fiscalité

Rapport

fondées de rouvoirs Moix Mathalie Stalitano Laurence

Daye: Jose

Membre de la Chembra. ducising Chambre suisse des experts comptables et riscoux Rapport de l'organe de contrôle au conseil de fondation de la Fondation Emera, Sion

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Emera, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil de fundation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous ayons offectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'antres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

DAFICO Fiduciaire SA

A. Dayers Expert fiduciaire diplômé Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

Sion, le 9 mai 2011

Annexes:

Comptes annuels comprenant - bilan

compte d'exploitation

annexe

# Compte de résultat de l'exercice 2010

#### **AVANT SUBVENTION ETAT**

#### 1. EXPLOITATION

1. EXPLOITATION	Charges	2010 -15'784'014.10	2009 -14'957'799.19
	Frais de personnel	-13'005'556.15	-12'370'802.56
	Frais de fonctionnement	-1'519'936.94	-1'432'005.62
	Amortissements mobilier et informatique	-103'107.55	-81'518.60
	Entretien et réparations immeubles	-47'269.95	-40'083.45
	Loyers	-895'974.80	-807'003.40
	Frais accessoires immeubles	-212'168.71	-226'385.56
	Produits	5'986'722.10	5'765'752.49
	Contributions bénéficiaires de prestations	3'474'133.05	3'214'800.14
	Production	358'705.95	358'936.70
	Produits divers	235'837.10	280'715.75
	Subvention Pro Infirmis	1'910'494.00	1'905'279.00
	Loyers facturés	7'552.00	6'020.90
	Résultat d'exploitation	-9'797'292.00	-9'192'046.70
2. ACTIVITES ANNEXES D	'EXPLOITATION  Charges	-186'091.05	-107'367.70
	Intérêts	-18'060.00	-19'179.85
	Autres charges	-37'514.05	-23'746.85
	Amortissements	-130'517.00	-64'441.00
	Produits	186'091.05	107'367.70
	Locations	186'091.05	107'367.70
	Résultat immeubles en propre	0.00	0.00
B. AUTRES			
ACTIVITÉS ANNEXES	Produits		
	Fondation éméra +	16'689.77	
	Intérêts	3'829.15	4'386.55
	Cotisations membres		720.00
	Total produits autres activités annexes	20'518.92	5'106.55
	Résultat de l'exercice avant subvention Etat	-9'776'773.08	-9'186'940.15
COMPTE DE RESULTAT D	E L'EXERCICE 2010 APRES SUBVENTION ETAT		
		D	D ( ( )
	Résultat de l'exercice avant subvention Etat	Provisoire 2010 -9'776'773.08	<b>Définitif 2009</b> -9'186'940.15

#### **COMPTE DE RESULTAT DE**

	Provisoire 2010	Définitif 2009
Résultat de l'exercice avant subvention Etat	-9'776'773.08	-9'186'940.15
Subvention Etat	10'541'564.90	9'970'858.03
Résultat de l'exercice après subvention Etat	764'791.82	783'917.88

# Compte des investissements 2010

#### 1.1 Achats, transformation immeubles

	2010	2009
Dépenses		
Acquisition des nouveaux bureaux à Brigue	-1'639'794.50	
Home la Tour, travaux de peinture et changement ventilateurs	-20'556.70	
Total dépenses	-1'660'351.20	-
Recettes		
FMO: subv. complém. Etat s/réfection sol chambres 2008	_	502.00
Barlogga : subvention sur achats 2008 refusée par Etat	_	-20'928.75
Passerelle : subvention sur achats 2008 refusée par Etat	_	-3'943.00
Subvention Etat du Valais	4'796.00	_
Total recettes	4'796.00	-24'369.75
Variation investissements nets	-1'655'555.20	-24'369.75
Direction et Administration Service Social Handicap Ateliers protégés Atelier intégré Hébergement	-102'427.61 -24'742.65 -24'678.32 - -65'836.10	-66'746.35 -7'289.30 -30'449.75 -15'213.95 -93'728.05
Réduction subventions années précédentes	-10'966.00	-1'439.95
Total dépenses Recettes	-228'650.68	-214'867.35
Subvention Etat	108'742.10	130'311.70
Ventes	_	_
Ajustement subventions années précédentes	_	1'610.05
Total recettes	108'742.10	131'921.75
Augmentation investissements nets	-119'908.58	-82'945.60
Total investissements nets	-1'775'463.78	-107'315.35



1.2

# BILAN au 31 décembre 2010

		31.12.2010	31.12.2009
ACTIF			
Actif mobilisé		4'550'869.82	4'321'351.80
	Caisses	45'547.95	41'137.15
	Comptes postaux	250'707.98	213'882.92
	Banques	2'095'096.79	2'792'694.78
	Titres à court terme	500'000.00	
	Disponibilités	2'891'352.72	3'047'714.85
	<u>Débiteurs</u> 796'369.45		
	./. Ducroire -39'642.30	756'727.15	648'355.75
	c/c Fondation éméra +	14'353.97	
	Stocks marchandises	33'521.30	25'279.45
	Actifs transitoires	854'914.68	600'001.75
	Réalisable	1'659'517.10	1'273'636.95
Actif immobilisé		2'507'609.53	965'770.30
	Immeubles	2'370'917.65	845'879.45
	Equipements	136'691.88	119'890.85
Résultat		9'776'773.08	9'186'940.15
	Excédent de charges année courante avant subvention Etat	9'776'773.08	9'186'940.15
TOTAL ACTIF		16'835'252.43	14'474'062.25
PASSIF Fonds étrangers		14'243'002.85	12'695'730.55
ronus etrangers		14 243 002.65	12 095 730.55
	Banques	1'488'000.00	300'000.00
	Crédit LIM	350'000.00	375'000.00
	Créanciers	995'289.82	797'879.23
	c/c Fondation éméra +	_	9'310.95
	Passifs transitoires	280'030.25	341'634.10
	Etat du Valais acomptes subvention	10'087'920.00	9'860'796.00
	Exigible	13'201'240.07	11'684'620.28
	Fonds gérés	1'041'762.78	981'110.27
	Fonds provision sur débiteurs	_	30'000.00
	Fonds divers	1'041'762.78	1'011'110.27
Fonds propres		2'592'249.58	1'778'331.70
propries	Capital	817'977.58	774'146.70
	Fonds de réserve libre	30'000.00	_
	Fonds de réserve spécial Etat VS - Hébergement et Ateliers	1'389'883.00	_
	Fonds de réserve spécial Etat VS - Service Social Handicap	354'389.00	_
	Fonds de réserve spécial Etat VS	-	1'004'185.00
	·		
TOTAL PASSIF		16'835'252.43	14'474'062.25
. O IAE I AOOII		10 000 202,70	14 414 002.20

# Annexe au bilan du 31 décembre 2010

#### Mouvement du compte Capital pour l'exercice comptable 2010

Capital au 1.1.2010		774'146.70
Résultat de l'exercice 2009	783'917.88	
Attribution au Fonds de réserve spécial Etat du VS	-740'087.00	43'830.88
Solde du compte Capital au 31.12.2010		817'977.58
vision sur débiteurs	31.12.2010	31.12.2009
Fonds étrangers		
Fonds provision sur débiteurs	_	30'000.00
Fonds propres Fonds de réserve libre	30'000.00	
	Résultat de l'exercice 2009 Attribution au Fonds de réserve spécial Etat du VS  Solde du compte Capital au 31.12.2010  vision sur débiteurs  Fonds étrangers Fonds provision sur débiteurs  Fonds propres	Résultat de l'exercice 2009 783'917.88 Attribution au Fonds de réserve spécial Etat du VS -740'087.00  Solde du compte Capital au 31.12.2010  31.12.2010  vision sur débiteurs  Fonds étrangers Fonds provision sur débiteurs -

Remarque : réaffectation du Fonds provision sur débiteurs qui représente d'un point de vue économique un bénéfice reporté, au Fonds de réserve libre de la Fondation, selon décision du Conseil de Fondation du 10 mai 2010.

		31.12.2010	31.12.2009
Valeur d'assurance des imm	obilisations		
	Equipements Haut-Valais	675'100.00	678'400.00
	Equipements Valais romand	1'625'000.00	1'625'000.00
	Equipements informatiques Valais romand	141'370.00	141'370.00
Immeubles		2'370'917.65	845'879.45
illilleubles		2 370 917.03	043 07 9.43
	Appartement Wierystrasse 84 + 86, Brigue-Glis		
	Valeur d'assurance	651'800.00	651'800.00
	Valeur d'acquisition	667'119.80	667'119.80
	Subventions reçues	-529'782.00	-529'782.00
	Valeur nette	137'337.80	137'337.80
	Investissements	_	_
	Amortissements	-100'953.90	-95'459.90
	Valeur comptable au 31 décembre	36'383.90	41'877.90
	Appartement Kapuzinerstrasse 34, Brigue-Glis		
	Valeur d'assurance	671'124.00	671'124.00
	Valeur d'acquisition	784'704.50	784'704.50
	Subventions reçues	-616'384.25	-616'384.25
	Valeur nette	168'320.25	168'320.25
	Investissements	_	_
	Amortissements	-121'806.75	-115'073.75
	Valeur comptable au 31 décembre	46'513.50	53'246.50

	31.12.2010	31.12.2009
Bureaux Sandmattenstrasse 11, Brigue		
Valeur d'assurance	2'283'373.00	_
Valeur d'acquisition	1'639'794.50	_
Subventions reçues	-	_
Valeur nette	1'639'794.50	_
Investissements	_	_
Amortissements	-65'445.00	_
Valeur comptable au 31 décembre	1'574'349.50	
Appartement Rue des Platanes 17, Sion		
Valeur d'assurance	870'825.00	867'532.00
Valeur d'acquisition	1'275'336.40	1'275'336.40
Subventions reçues	-998'476.85	-998'476.85
Valeur nette	276'859.55	276'859.55
Nouvel investissement (transformations)	31'975.80	31'975.80
Investissements	_	_
Amortissements	-207'525.80	-195'172.80
Valeur comptable au 31 décembre	101'309.55	113'662.55

#### Immeuble Home la Tour, Rue St-François 20, Sion

La Fondation est locataire de l'immeuble. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation.

Valeur d'assurance	4'372'200.00	4'355'641.00
(Immeuble assuré par le propriétaire)		
Valeur d'acquisition	3'346'935.30	3'326'378.60
Subventions reçues	-2'334'647.70	-2'329'851.70
Valeur nette	1'012'287.60	996'526.90
Investissements	_	_
Amortissements	-399'926.40	-359'434.40
Valeur comptable au 31 décembre	612'361.20	637'092.50

#### Mouvements des fonds gérés 1'041'762.78 981'110.27

Remarque : Suite aux décisions du Conseil de Fondation du 10 mai et du 20 septembre 2010, il a été décidé de réaffecter divers fonds tout en respectant la volonté des donateurs.

#### Collecte Emera

Aides financières accordées à des personnes handicapées

Solde au 31 décembre	144'337.09	154'175.09
Recettes collecte	8'391.30	23'503.70
Secours accordés	-18'229.30	-30'465.60
Solde au 1er janvier	154'175.09	161'136.99

	31.12.2010	31.12.2009
Fonds Pro Infirmis VS / Vente de cartes		
Aides financières accordées à des personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	175'986.53	157'486.53
Actions particulières	-4'718.00	-1'500.00
Vente de cartes	20'000.00	20'000.00
Solde au 31 décembre	191'268.53	175'986.53
Fonds gérés Clients Service Social Handicap		
Aides financières accordées à des personnes handicapées		
par des fonds privés divers		
Solde au 1er janvier	363'940.75	477'983.25
Secours accordés	-1'713'014.69	-1'761'960.35
Subsides	1'735'412.80	1'647'917.85
Solde au 31 décembre	386'338.86	363'940.75
A savoir:		
Montants à verser aux clients	391'178.31	370'332.00
Avances faites aux clients	-4'839.45	-6'391.25
Fonds Donnet Lily		
Fonds en faveur de personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	50'000.00	50'000.00
Secours accordés	_	_
Subsides	_	
Solde au 31 décembre	50'000.00	50'000.00
Fonds Berclaz Emma		
Fonds en faveur de personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	103'423.65	140'222.30
Ajustement du fonds de garantie loyers des clients		
du Service Social Handicap	-7'719.65	-36'798.65
Subsides	_	_
Solde au 31 décembre	95'704.00	103'423.65



	31.12.2010	31.12.2009
Fonds Thalmann Pauline		
Fonds en faveur d'enfants handicapés ou d'enfants		
de parents handicapés		
Don Mme Thalmann	24'223.35	24'448.35
Secours accordés	2 7 220.00	-225.00
Subsides	_	
Solde au 31 décembre	24'223.35	24'223.35
Fonds Création artistique et littéraire		
Fonds de soutien aux œuvres artistiques ou littéraires		
produites par des personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	14'789.00	14'724.00
Frais divers	-	-360.00
Subsides	_	425.00
		14'789.00
Solde au 31 décembre	14'789.00	14 769.00
	14'789.00	14 769.00
<b>Autres fonds</b> Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques		
<b>Autres fonds</b> Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier	94'571.90	84'830.50
<b>Autres fonds</b> Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses	94'571.90 -6'683.75	84'830.50 -35'297.25
<b>Autres fonds</b> Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses	94'571.90	84'830.50 -35'297.25
Solde au 31 décembre  Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques  Solde au 1er janvier  Utilisations diverses  Recettes  Solde au 31 décembre	94'571.90 -6'683.75	84'830.50 -35'297.25 45'038.65
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre	94'571.90 -6'683.75 47'213.80	84'830.50 -35'297.25 45'038.65
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails:	94'571.90 -6'683.75 47'213.80	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b>
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais	94'571.90 -6'683.75 47'213.80	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais	94'571.90 -6'683.75 47'213.80	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia	94'571.90 -6'683.75 47'213.80	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais	94'571.90 -6'683.75 47'213.80 <b>135'101.95</b>	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25 525.70
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais Fonds Hébergement et Ateliers Vs Romand	94'571.90 -6'683.75 47'213.80 <b>135'101.95</b>	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25 525.70 - 4'514.25
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais Fonds Hébergement et Ateliers Vs Romand Fonds Amie, Martigny	94'571.90 -6'683.75 47'213.80 <b>135'101.95</b>	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25 525.70 - 4'514.25
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais Fonds Hébergement et Ateliers Vs Romand Fonds Amie, Martigny Foyer la Maya, résidants	94'571.90 -6'683.75 47'213.80 <b>135'101.95</b>	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25 525.70 - 4'514.25 76.10 2'155.00
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes Solde au 31 décembre  Détails: Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais Fonds Hébergement et Ateliers Vs Romand Fonds Amie, Martigny Foyer la Maya, résidants Foyer Derborence, résidants	94'571.90 -6'683.75 47'213.80  135'101.95  44'708.15 4'514.25 - 2'155.00	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25 525.70 - 4'514.25 76.10 2'155.00 3'500.00
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes  Solde au 31 décembre  Détails:  Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais Fonds Hébergement et Ateliers Vs Romand Fonds Amie, Martigny Foyer la Maya, résidants Foyer Derborence, résidants Fonds communication	94'571.90 -6'683.75 47'213.80  135'101.95  44'708.15 4'514.25 - 2'155.00 3'500.00	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25 525.70 - 4'514.25 76.10 2'155.00 3'500.00 7'898.35
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1er janvier Utilisations diverses Recettes	94'571.90 -6'683.75 47'213.80  135'101.95 44'708.15 4'514.25 2'155.00 3'500.00 7'898.35	84'830.50 -35'297.25 45'038.65
Autres fonds Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques Solde au 1 er janvier Utilisations diverses Recettes  Solde au 31 décembre  Détails:  Projets Haut-Valais Camps Haut-Valais Don Tilia Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais Fonds Hébergement et Ateliers Vs Romand Fonds Amie, Martigny Foyer la Maya, résidants Foyer Derborence, résidants Fonds communication Fonds 75ème anniversaire Fondation Emera	94'571.90 -6'683.75 47'213.80  135'101.95	84'830.50 -35'297.25 45'038.65 <b>94'571.90</b> 3'685.05 1'523.25 525.70 - 4'514.25 76.10 2'155.00 3'500.00 7'898.35 5'292.55

<sup>\*</sup> engagement conditionnel de CHF 199'822.30 en faveur des clients du SSH

### **Donateurs et Parrains**

Pour l'année 2010

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs et parrains qui apportent leur soutien financier à l'action de notre Fondation. Chaque franc versé contribue à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Don anonyme Fr. 23'000.- Theaterverein Steg Fr. 8'000.- Spende Anonym Fr. 5'000.- Advokatur Notariat Borter, Arnold, Ruppen Brig Fr. 1'500.- Classe 1922 Sion Fr. 1'103.- Amacker Meinrad Eischoll Fr. 1'000.- Chapelle de Veyras Fr. 700.- Caisse communale Saxon - Rey Jean-Noël St-Léonard Fr. 500.- Long Georges et Isabelle Savièse Fr. 300.- Ruppen Hans Turtmann Fr. 250.-Mühlheim Christian Sion - Sierro Daniel Martigny - Administration communale Vex - Summermatter Quirin und Berta Naters - Pfammatter Emma Eischoll Fr. 200.- Bochud Hélène Vétroz - Anthamatten Werner Saas Fee - Engeli Marianne Zürich - Summermatter Annaliese Täsch Fr. 150.- Planche Marguerite Sion Fr. 120.- Commune de Nendaz - Couchepin Jean-Jules Martigny - Burgener Anne-Marie Savièse - Parvex Georges Sion - Commune de Grimisuat - Caisse communale Charrat - Fassmeyer Jean-Marc Sion - Wey Heidi Monthey - Zbinden Jean-Pierre et Barbara Martigny - Diezig Regina Naters - Gemeinde Randa - Zenklusen Urs Glis - Pfammatter Schnydrig Monika Baltschieder Fr. 100.- Vouilloz Jacques Saxon Fr. 80.- Pfaffen Bernadette Brig Fr. 60.- Basler Versicherungen Visp Fr. 55.- Métrailler Martine Sion – Dorsaz Bernard Fully – Rossier Joëlle Chamoson - Margelisch Jean-Blaise et Corinne Sion - Diaz Marguerite Savièse - Maye Françoise Sion - Ferrari Lise Lausanne Fr. 50.- Davet Maguy Savièse - Carrupt Paula Chamoson - Chambovey Maryline Choex - Gay César-Albert Riddes - Pralong Christian Bramois - Roig Anne-Marie Sion - Roig Adrien Sion - Rieder Céline Sion Fr. 30.-

Les dons inférieurs à Fr. 30.- ne sont pas mentionnés dans cette liste.

Nous remercions les diverses associations et fondations qui ont apporté leur soutien financier direct aux clients de notre Service Social Handicap.

Antenne Sida – Association pour la prophylaxie dentaire – Chaîne du bonheur – Croix-Rouge Suisse – Fédération suisse des aveugles et malvoyants – Fondation Cérébrale – Fondation Charles et Michelle Induni – Fondation Gertrud Ruegg – Fondation Gialdini – Fondation la Passiflore – Fondation Louise Mistelli – Fondation Moritz u. Elsa von Kuffner – Fondation Gisella Schmid – Les cartons du cœur – Nachbar in Not – Pro Juventute – Raiffeisen-Sozialstiftung – Schweiz. Paraplegiker Stiftung – Secours suisse d'hiver – Société suisse d'utilité publique – Société suisse de la sclérose en plaque – Sonne für behinderte Kinder – SOS Beobachter – SOS enfants de chez nous – Fondation Arnold u. Huggenberger – Fondation Atelier Manus – Fondation Binelli + Ehrsam – Fondation Helfer + Schlüter – Fondation Huber-Graf – Fondation Irma Wigert – Fondation Motz-Hauser – Fondation Orphelina – Fondation Steiger – Fondation Tilber – Fondation Winterhilfe OW – Fondation Zangger-Weber.





# **Organisation**

Conseil de Fondation

Président M. Jean-Noël REY, Icogne Vice-Président M. Jacques CHERIX, Monthey

Membres Mme Doris SCHMIDHALTER-Näfen, Ried-Brigue

Mme Bernadette STUCKY, Brigue M. René BLUMENTHAL, Naters M. Eric BONVIN, Monthey

M. Stéphane FAUSTINELLI, Collombey-Muraz

M. Christian FAVRE. Vex M. Odilo GUNTERN, Brigue M. Jean-Marc ZUFFEREY, Chalais

Organe de contrôle

DAFICO Fiduciaire SA, Sion

Direction Directrice du Service Social Handicap

Mme Romaine Schnyder

Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion

romaine.schnyder@emera.ch

www.emera.ch

Directrice du Service Hébergement, du Service Socio-Professionnel, et des Services Centraux du Haut-Valais Mme Emmy Fux-Summermatter, Sandmattenstr. 11,

PF 711, 3900 Brigue

Tél. 027 922 76 00 Fax 027 922 76 33 emmy.fux@emera.ch www.emera.ch

Tél. 027 329 24 70

Fax 027 329 24 71

Directeur du Service Hébergement, du Service Socio-Professionnel, et des Services Centraux du Valais romand M. Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion

Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71 olivier.bayard@emera.ch

www.emera.ch

Secrétariat général

Secrétaire général

M. Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion

Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71

Services

**Service Social Handicap** 

Responsable du VS romand (jusqu'au 31.07.2011):

M. Dominique Dumont

Responsable régionale du Bas-Valais (dès le 01.08.2011):

Mme Sandra Pannatier

Responsable régional du Valais central (dès le 01.08.2011):

M. Pierre-André Milhit Responsable régionale du Haut-Valais: Mme Claudia Wyer Tél. 027 720 46 70

Tél. 027 329 24 70

Tél. 027 329 24 70 Tél. 027 922 76 00

Antennes régionales du Service Social Handicap

1870 Monthey, Av. de la Gare 24 1920 Martigny, Rue d'Octodure 10b 1950 Sion, Av. de la Gare 3 3960 Sierre, Av. Max Huber 2 3900 Brigue, Sandmattenstrasse 11 Tél. 024 473 61 30 Fax 024 473 61 31 Tél. 027 720 46 70 Fax 027 720 46 71

Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71 Tél. 027 451 24 70 Fax 027 451 24 71 Tél. 027 922 76 00 Fax 027 922 76 33

Service Hébergement

Responsable de service du Valais romand: M. Jacky Tornay Tél. 027 329 24 70 Responsable de service du Haut-Valais: Mme Emmy Fux Tél. 027 922 76 00

Service Socio-Professionnel

Responsable de service du Valais romand : M. Martial Gétaz Tél. 027 329 24 70 Responsable de service du Haut-Valais: Mme Joëlle Zangger Tél. 027 922 76 00

Comte postal

19-1872-5

Fondation Emera, 1951 Sion